

Ecrit par le 18 mai 2026

Dominique Santoni : « Je suis une femme de consensus. »



Vice-présidente du conseil départemental de Vaucluse, Dominique Santoni, également maire d'Apt et vice-présidente de la communauté de communes du Pays d'Apt Luberon, prendra part aux prochaines élections départementales en juin prochain. En cas de reconduction de sa majorité, celle qui est à la tête de son groupe politique départemental pourrait être la première femme à présider le Département de Vaucluse.

La date des élections départementales [vient enfin d'être fixée aux 20 et 27 juin 2021](#) (ndlr : en même temps que les régionales). C'est un délai très court par rapport aux élections

Ecrit par le 18 mai 2026

précédentes ?

« Nous sommes dans un contexte un peu particulier qui ne va pas permettre de mener une campagne 'normale'. On dit que cela peut être un atout pour les sortants. Encore faut-il qu'ils aient fait ce qu'ils avaient à faire durant les années où ils ont été élus. »

Vous estimez que durant le mandat de la majorité actuelle ce travail a été fait ?

« Je pense que nous présentons un bon bilan, notamment sur les Finances. Aujourd'hui, on dégage un investissement record avec plus de 114 M€ en 2021. Je crois que c'est cela la véritable mission du Département. C'est d'arriver à dégager de l'investissement, car c'est cette investissement qui sert à tous les Vauclusiens. »

Qu'entendez-vous par tous les Vauclusiens ?

« Quand je dis tous les Vauclusiens, c'est tous les cantons car nous avons œuvré d'une manière que l'on ne peut pas qualifier de partisane. Tous les cantons ont profité de cette augmentation de l'investissement. Toutes nos compétences ont été assurées. Et cela malgré une majorité qui n'était pas très large. C'est pour cela qu'il a fallu être consensuel avec cette idée d'agir pour notre territoire, avec équité, au profit de tous ses habitants. Il faut aussi reconnaître que c'est la première fois qu'une majorité dispose de 6 ans pour travailler - avant, il y avait renouvellement par moitié tous les 3 ans - cela évite le clientélisme. »

Quels sont ces investissements ?

« D'importants travaux ont été menés au niveau des routes notamment et il y a encore de gros projets qui seront réalisés dans une éventuelle seconde mandature. Il y a eu aussi l'extension du Très haut débit (THD) à l'ensemble du territoire d'ici 2022 au lieu de 2036. De quoi faire gagner 14 ans au département qui aura consacré 170 M€ à ce projet depuis 2012. C'est un pari que l'on a fait avec les intercommunalités d'accélérer ce déploiement dans l'ensemble du Vaucluse qui est un département particulièrement adapté à cette technologie car c'est un territoire attractif où l'on peut valoriser le télétravail. »

« Il y a aussi d'autres projets qui ont été engagés mais qui ne sont pas encore visibles car ils seront menés à leurs termes dans les années à venir : [le réaménagement de Bonpas](#), [la déviation de Coustellet](#), [l'échangeur d'Orange](#), la nouvelle MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), [les archives dans la zone d'Agroparc](#)... »

Vous êtes aussi vice-présidente du conseil départemental en charge des collèges ?

« Nous avons déjà réhabilité plus de 25 % des collèges vauclusiens et cela continuera dans les années à venir. Nous avons aussi mené un gros travail sur la restauration dans les cantines des collèges sur le gaspillage, la qualité des produits et la mise en place d'approvisionnement privilégiant les circuits courts comme [Agrilocal84](#) par exemple. Par ailleurs, dès la rentrée prochaine nous allons équiper les élèves de 6^e ainsi que tous les professeurs en distribuant des ordinateurs. »

« Mais au-delà de l'éducation, on a aussi travaillé sur l'insertion avec la plate-forme job-vaucluse ainsi que sur l'agriculture, avec, là-aussi, la volonté de mettre en avant la consommation locale. Et cela bien avant la crise du Covid. »

Ecrit par le 18 mai 2026

Avec Agrilocal84, le Département a fait le choix, depuis longtemps, de privilégier les circuits courts de distribution des produits agricoles locaux, notamment dans les cantines des collèges de Vaucluse.

Le Département s'est aussi largement impliqué dans le domaine environnemental ?

« Ici, on a la chance de compter désormais 2 parcs naturels régionaux : celui du Luberon et tout récemment celui du Ventoux. Les [Espaces naturels sensibles \(ENS\)](#) font aussi partie de notre ADN car le Vaucluse est un département un peu différent de ses voisins. Les gens qui viennent ici ne recherchent pas la même chose que ceux qui vont sur la Côte d'Azur. Le développement durable c'est un domaine très transversal. Nous ne sommes pas 'verts' mais aujourd'hui tout le monde l'est. »

Durant ce mandat, le Département a aussi perdu la compétence transport au profit du Conseil régional à partir de 2017 ?

« Je regrette vraiment que nous ayons perdu cette compétence car je trouve que nous avons fait pas mal de chose comme lorsque nous avons négocié les DSP (Délégation de service public), le transport à la demande.... La mobilité est un vrai enjeu en Vaucluse et il y a encore beaucoup de choses à faire sur ce sujet-là. Donc c'est vrai, on a perdu des compétences. Mais ensuite, il faut savoir travailler tous ensemble, comme avec la Région, pour obtenir et mettre en place ce qui est utile aux Vauclusiens comme la résorption des points noirs routiers par exemple. »

« Le Département reste pour moi un échelon où l'on est encore sur le terrain. »

Comment arrive-t-on à faire avancer son territoire, y compris dans des compétences qui ne sont pas les vôtres, comme cela été le cas avec la santé avec la crise du Covid-19 ?

« Je crois beaucoup au travail d'équipe pour un territoire. C'est important d'arriver à assembler les différents acteurs en collaborant avec les Intercommunalités, la Région, l'Etat, l'Europe. Avec pour seul objectif : l'intérêt général. Une fois qu'on est élu, on ne doit avoir que l'intérêt général en tête. »

« C'est dans cet esprit collectif que nous développons notamment 'Vaucluse Ingénierie'. Cette plateforme vise ainsi à accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs projets. Cet outil devrait fonctionner d'ici quelques mois en apportant du conseil, de l'expertise et même de l'assistance à maîtrise d'ouvrage aux porteurs de projets. Et bien sûr, on ne le fait pas seuls dans notre coin mais en lien avec une vingtaine de structures expertes dans leur domaine, comme le [Caue84](#), [Vallis habitat](#) ou encore les parcs naturels du [Luberon](#) et du [Ventoux](#). Ce sera simple d'utilisation : imaginons qu'une petite commune souhaite revitaliser son cœur de village, elle trouvera sur Vaucluse ingénierie un premier niveau d'information et pourra ensuite entrer en contact rapidement avec un opérateur qui mobilisera l'ensemble des partenaires pour faire avancer le projet en question. La plateforme couvrira tous les types de projets, de la valorisation du patrimoine jusqu'à la protection des milieux naturels en passant par l'adaptation de son parc locatif aux besoins des personnes handicapées ou la promotion touristique. En tout, une trentaine de thématiques seront proposées. Ce sera un très bel outil, au service de tout le territoire, et donc au final de tous les Vauclusiens. C'est comme ça qu'on peut faire avancer le Vaucluse, en mobilisant toutes les énergies. »

Ecrit par le 18 mai 2026

Pour revenir aux prochaines élections départementales, nous sommes dans un cas de figure particulier avec Maurice Chabert, un président sortant qui n'a pas encore fait part de sa décision de continuer ou pas ?

« Le président est assez serein. Il sait ce qu'il va faire et pour ne rien vous cacher je sais ce qu'il va faire. Maintenant, il attendait de savoir quand auraient lieu les élections. Désormais, c'est à lui qu'il faut poser la question. Mais aujourd'hui Maurice Chabert est président du Département et il le sera jusqu'à ce qu'il y ait des élections. Dans tous les cas, j'ai de très bons rapports avec le président. Je pense qu'il a fait un très bon travail en ayant su emmener cette équipe avec lui dans un contexte qui n'était pas très facile quand nous sommes arrivés aux affaires. »

« Faire de la politique, c'est le moment avant d'être élu. Après c'est l'inverse, on devient l'élu de tout le monde. »

Avec un RN (Rassemblement national) fort et des blocs politiques assez équivalents, ne pensez-vous que l'on risque (ndlr : le président sortant a été élu au bénéfice de l'âge à l'issue d'une égalité) de se trouver, à nouveau, avec une majorité difficile à déterminer ?

« Nous avons une équipe sortante qui présente un véritable bilan. On peut donc imaginer qu'il y aura peu de changements dans cette équipe. Par ailleurs, nous travaillons dans les cantons où il pourrait sortir de bons candidats afin que l'on puisse éviter de se retrouver dans ce cas de figure. Mais effectivement, si l'on peut s'abstenir de se retrouver dans cette situation incertaine... »

« Aujourd'hui, on a cependant l'impression que le RN plafonne, qu'il y a des 'guéguerres' un peu partout dans les cantons et que la Ligue du Sud connaît un certain recul. Dans tous les cas, on travaille en amont pour éviter cela. En fait, on travaille depuis un certain temps déjà, comme si les élections devaient avoir lieu demain. »

« Mais faire de la politique c'est la campagne électorale. C'est le moment avant d'être élu. Par contre, une fois élu c'est l'inverse de la vie politique, on devient l'élu de tout le monde. Je suis très pragmatique. Au final, ce qui m'intéresse c'est de mener des actions concrètes qui se voient sur tous les territoires. »

Justement, le fait de disposer d'une majorité plutôt fragile dès le début du mandat, vous a-t-il poussé à faire preuve d'encore plus de pragmatisme ?

« Comme je l'ai déjà dit, une fois élus, nous sommes au service de tous les Vauclusiens mais il est clair qu'il est plus facile de travailler avec certains élus que d'autres. Dans tous les cas, je suis une élue de proximité et j'aime voir les choses se faire. Et le Département reste pour moi un échelon où l'on est encore sur le terrain. »

Dans un département où les présidents sont régulièrement des hommes élus au bénéfice de l'âge (ndlr : 3 sur les 4 derniers présidents) est-il envisageable d'imaginer une présidente en cas de reconduction de la majorité actuelle ?

« On peut tout imaginer, mais pourquoi pas une femme à la tête du Département ? L'essentiel n'est

Écrit par le 18 mai 2026

cependant pas d'être sur la photo, l'important c'est que lorsque l'on s'en va on voit le changement. On voit ce qui a été fait. Le véritable engagement politique c'est cela. »

Vous êtes maire, vice-présidente de l'intercommunalité du Pays d'Apt, vice-présidente du Département, que vous ont appris ces mandats ?

« Il faut s'inscrire sur la durée. Avoir une feuille de route et s'y tenir. On n'est pas là pour être aimé. On est là pour le bien collectif. Prenons l'exemple de la place de la mairie à Apt, on l'a refaite parce que l'on avait dit qu'on la referait. Puis avec le Covid cela a tout décalé cette année, lors d'une année de scrutin municipal. Certains on dit que l'on allait perdre car on ne faisait pas de grand chantier avant les élections. Moi, je trouve malhonnête que sous prétexte qu'il y ait des oppositions, on le décale de 1 an juste à cause des élections. Si les gens ne veulent pas voter pour moi parce que l'on a changé un sens de circulation ou que l'on a bouleversé les habitudes du commerce et bien tant pis ! Il faut avoir le courage de se projeter et savoir avancer. Quand on pense avoir pris la bonne décision, on l'applique. Pas dans 3 semaines, 6 mois ou 1 an, mais maintenant. Qu'on m'aime ou qu'on ne m'aime pas, je fais ce que je dis. »

« Qu'on m'aime ou qu'on ne m'aime pas, je fais ce que je dis. »

Et pour le Département ?

« Il faut avoir une vision. Il faut travailler sur l'attractivité du Vaucluse. Aujourd'hui, nous sommes un département un peu à part. On a pu avoir certaines difficultés, car nous sommes un territoire qui s'est fortement paupérisé, mais qui a aussi la chance d'avoir de belles entreprises. Le fait d'avoir amené le THD dans nos territoires doit permettre d'attirer des populations différentes qui pourraient travailler à distance ou implanter des entreprises dans les secteurs du développement durable, des nouvelles technologies, de l'ESS (Economie sociale et solidaire)... Nous devons miser sur nos atouts comme le tourisme, avec la politique vélo notamment, et puis travailler parallèlement sur l'amélioration de la qualité de vie. Il est important de capter de nouvelles populations qui vont amener du pouvoir d'achat, du renouveau, du développement économique, de la fréquentation touristique. Le Très haut débit doit permettre d'attirer ces gens en télétravail, tout en offrant une qualité de vie exceptionnelle.

Prenons le cas d'Apt, comment concilier développement économique et préservation du cadre de vie ?

« Nous avons la chance d'avoir de très belles industries avec des gens qui ont fait le choix de vivre à Apt. Leur principal problème aujourd'hui, c'est des salariés qui ne veulent pas forcément résider sur ce territoire et qui cherchent des écoles, de la culture, des lieux de vie et des commerces. Il faut donc travailler sur tout ceci. C'est pour cela que nous, à Apt, on a choisi un créneau qui est celui de la 'Silver économie' en se disant qu'il fallait ramener des gens dans le centre-ville en proposant des commerces, des services afin de favoriser le développement de l'activité. L'idée est de faire revenir des gens de 55 ans et plus avec un fort pouvoir d'achat. Des 'jeunior', les vieux des jeunes ou les jeunes des vieux selon l'âge que l'on a, qui pourraient s'investir dans la ville pour y passer 3 mois, 6 mois ou 1 an. Pour cela, nous travaillons avec [le groupe SRS](#), investisseur dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux en

Ecrit par le 18 mai 2026

France, pour rénover notre centre-ville. »

En quoi consiste ce projet de renouvellement urbain ?

« Nous sommes confrontés, comme beaucoup de communes de Vaucluse, à des propriétaires d'immeubles qui ne les ont pas rénovés pour des raisons économiques avec des commerces installés en rez-de-chaussée privant d'accès les logements situés au-dessus. Cela participe à la détérioration et au dépeuplement de nos cœurs de ville. L'idée est que cet investisseur achète ces logements à la commune ou au privé, mais uniquement des bâtiments aujourd'hui désaffectés : Comme la Caisse d'épargne, un très beau bâtiment qui est sur la place principale de la ville, ou l'ancienne usine de fruits confits Rambaud, tombé en désuétude et dont la réhabilitation demanderait un budget énorme. Il s'agit donc de rénover tout cela au standing actuel. Pour démarrer, il faut au minimum 300 appartements. Nous en sommes à 280 aujourd'hui. Mais attention, il ne s'agit pas de faire une ville de vieux. Ce n'est pas un Ephad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) à ciel ouvert. Il n'y a aucun service médicalisé mais des services de proximité qui se développeront avec cette nouvelle présence. Il y a donc un travail à faire pour réintégrer les commerces en centre-ville. Pour cela, il faut embellir. C'est fondamental d'embellir la ville et le territoire pour créer l'envie de s'y installer. Je crois que le 'beau' est essentiel. Par ailleurs, une partie de ces logements devrait être accessible aux salariés qui voudraient s'installer sur le territoire. Ce qui est intéressant en cas de succès ? C'est que ce modèle pourrait être dupliqué dans le département. »

« Il est fondamental d'embellir le territoire pour créer l'envie de s'y installer. »

Est-ce que la notion de 'beau' n'a pas été un peu trop oubliée dans le département, notamment parce qu'il dispose de nombreux atouts dans ce domaine ?

« On a tout. Nous avons un département naturellement beau. Un climat très agréable. Deux parcs naturels régionaux. On a beaucoup de force mais il faut parfois aussi être là où l'on ne nous attend pas. On a parlé d'embellir, il faut aussi être innovant, créatif. Avoir envie et être malin. C'est pour cela qu'il faut réfléchir ensemble à comment construire le Vaucluse de demain : autour des compétences du Département mais aussi de toutes les forces vives de ce territoire. Par exemple, essayer de transformer une partie de ces résidents secondaires -chefs d'entreprise, artistes, écrivains etc- en résidents permanents et en acteurs locaux. Plein de gens ayant connu des réussites en France où dans le monde ont choisi de vivre 1 à 3 mois dans le Vaucluse et nous voudrions qu'ils restent 6 mois ou 1 an ici. Nous avons d'ailleurs sollicité une partie d'entre eux dans le cadre d'un groupe de réflexion afin qu'ils travaillent avec nous sur des idées que nous n'aurions peut-être pas. »

Le domaine de la Culture en fait partie ?

« La Culture elle est à Avignon, c'est formidable. Elle est à Orange, c'est formidable. Mais je pense qu'elle doit être partout. Nous sommes un petit département où il est plutôt facile de se déplacer. Donc, il faudrait que la Culture irrigue tout le Vaucluse. Ici, 'Terre de festivals', le slogan de la Région Sud, prend tout son sens. C'est pour cela qu'il y a une forte implication du département dans ce secteur alors que ce

Ecrit par le 18 mai 2026

n'est pas une de ses compétences directes. »

Et en termes de développement économique, notamment les problématiques de manque de foncier pour garder nos entreprises et en attirer de nouvelles ?

« L'idée c'est de conserver les entreprises du territoire en répondant à leurs besoins fonciers et aller chercher des entreprises exogènes qui n'ont pas forcément besoin de beaucoup d'espace. Il faut donc aller chercher ces entreprises et ces domaines d'activités qui pourraient être pertinents chez nous. [VPA \(Vaucluse Provence attractivité\)](#) fait déjà un très gros travail, mais il faut peut-être donner encore plus de moyen. Par contre, je ne suis pas sûre qu'il faille essayer des petites zones qui se ressemblent pour se faire concurrence entre les territoires. Il faut plutôt se compléter selon les spécificités des uns et des autres en organisant le territoire : la logistique vers la vallée du Rhône et ses autoroutes A7 et A9, l'agro-alimentaire vers le Comtat et le long de la Durance, les activités de pleine nature, le sport, le tourisme vert et le cinéma vers l'intérieur du département. Les élus doivent aussi être les ambassadeurs du territoire et ensuite les services techniques doivent concrétiser ces démarches dans le cadre de missions bien précises pour que ce développement que l'on cherche à mettre en place profite à tout le territoire. »

Quand on voit le nombre de Parisiens qui abandonnent tout pour venir s'installer dans la Région, le Covid peut être une chance pour ce département ?

« Il faut effectivement saisir cette opportunité et tirer le positif de cet événement. Ne pas se contenter que des mauvaises choses. Nous sommes à un tournant et il ne faut pas hésiter à capitaliser sur la notoriété du 'Vaucluse'. Le Vaucluse aujourd'hui est une marque reconnue. Quand on parle du Vaucluse, on sait de quoi on parle. Pour autant, pour attirer tous ces personnes, il faut leur donner les moyens de s'installer et c'est le haut débit qui entraîne tout le reste. »

« C'est aux élus de s'impliquer pour faire changer les choses. »

Vous semblez particulièrement motivée à la perspective d'un second mandat ?

« Un vrai travail de fond a été fait. Cela va se voir. Souvent le second mandat est important, car c'est un peu court pour réaliser les choses. Il est donc important d'avoir une continuité quels que soient les élus. Toutefois, il faut des élus suffisamment intelligents pour continuer ce qui a été entrepris. Les politiques qui arrivent et qui changent tout pour changer cela n'a pas de sens. Il faut de la constance mais il faut aussi accepter que l'on travaille pendant 6 ans et que s'il on est battu, quelqu'un d'autre en tirera les lauriers. L'important est de voir aboutir ses projets. »

« Je peux avoir des idées assez arrêtées mais je suis une femme de consensus. Il ne faut pas prendre les gens pour des imbéciles. Quand on prend le temps d'expliquer pourquoi il faut faire les choses de telles ou telles manières, in fine, ils l'acceptent beaucoup plus facilement. Par contre, c'est beaucoup de temps et d'énergie, c'est pour cela qu'il faut également être très persuadé de ce que l'on veut faire. Il faut y croire. »

Justement, comment gère-t-on cette dépense de temps et d'énergie quand on vient du privé où

Ecrit par le 18 mai 2026

Le rythme de la prise de décision n'est pas forcément le même que dans l'action publique ?

« Oui, c'est toujours trop lent pour moi qui vient de la société civile (ndlr : elle a travaillé dans plusieurs agences de communication depuis 1987 avant de définitivement revenir sur Apt en 2006). Et c'est vrai que lorsque j'ai été élue, dans les premiers temps, j'ai eu du mal à m'acclimater à ce rythme. Il faut cependant comprendre que les procédures sont très lourdes et que lorsque l'on parle de l'échangeur de Bonpas ou du contournement de Coustellet il y a des études à faire en amont. On n'a pas forcément conscience de toutes les étapes nécessaires qu'il faut respecter lorsque l'on passe au niveau départemental ou régional. Mais c'est vrai qu'il pourrait y avoir un peu de simplification dans les process. Au final, je trouve que le temps est long et ce d'autant plus que mandat est court. »

On peut aussi avoir le sentiment que les administrations, les services de l'État, la réglementation constituent des freins à l'action de l' élu local ?

« Il y a le rôle des élus, avec d'un côté le politique, et de l'autre, l'administration, qu'il ne faut pas mélanger. En revanche, entendons-nous bien : ce sont les élus qui décident des politiques et qui impulsent les projets. Les services sont ensuite là pour les mener à bien. Les élus doivent fédérer mais aussi manager en suivant les projets pour s'assurer qu'ils seront menés à terme sans pour autant s'immiscer dans la bonne marche des dossiers. Je crois vraiment que c'est aux élus de s'impliquer pour faire changer les choses, même doucement. C'est aussi à eux d'aller défendre les dossiers car il ne faut pas que l'administration se substitue aux élus comme cela peut-être le cas dans certains grands services de l'Etat. En fait, pour moi, le politique dit où l'on va et l'administration dit comment on y va.»

« Quand je suis arrivée à la mairie un fonctionnaire m'a dit 'ici nous sommes les murs et vous, vous êtes les meubles'. Je n'ai pas vocation à être là tout le temps. Douze ans à la mairie c'est bien pour porter les projets mais je n'ai pas que cela dans la vie. »

Propos recueillis par Laurent Garcia

Combe de Lourmarin, importants travaux sur la RD 943 qui traverse le Luberon

Ecrit par le 18 mai 2026



Le Conseil départemental de Vaucluse a débuté les travaux de réfection de la RD 943 au niveau de la Combe de Lourmarin, particulièrement sur les communes de Lourmarin, Bonnieux, Apt et Buoux. Ceux-ci ont débuté le 12 avril pour plus de deux mois. La route, construite il y a trente ans, et particulièrement la couche de roulement, montrent de réels signes d'usure dus à la fréquentation de la départementale avec 3 780 véhicules/jour, 5 670 en août et, à sa localisation, en fond de vallée soumise aux inondations gel et dégels.

Concrètement

De fait, 17 kilomètres seront ainsi revus, ainsi que les murets compris entre le Chemin de Lauzières, à Lourmarin et le carrefour avec la RD 943B (giratoire entrée Sud) d'Apt. Les travaux s'organisent en 4 phases.

Phase 1, depuis le 12 avril et pour trois semaines, entre Lourmarin et le carrefour avec la RD 36 : la RD 943 sera fermée à la circulation. Il sera impossible de circuler entre Lourmarin et Bonnieux pendant toute cette phase. L'ensemble de la circulation sera dévié par Cavailon (via les RD 900, RD 2 et RD 973).

Phase 2, entre le carrefour de la RD 36 et le carrefour de la RD 232 : fermeture de la RD 943 et déviation par Bonnieux (via les RD 232 et RD 36).

Ecrit par le 18 mai 2026

Phase 3, entre le carrefour de la RD 232 menant à Bonnieux et le carrefour de la RD 232 menant à Saignon : circulation alternée sur la RD 943.

Phase 4, entre le carrefour de la RD 232 menant à Saïgon et le carrefour avec la RD 943B (giratoire entrée Sud) à Apt : fermeture de la RD 943 et déviation par Saïgon (via les RD 232 et RD 48).

L'opération dont l'estimation du coût est de 2,8M€ est entièrement financée par le Département.

Pour les poids lourds

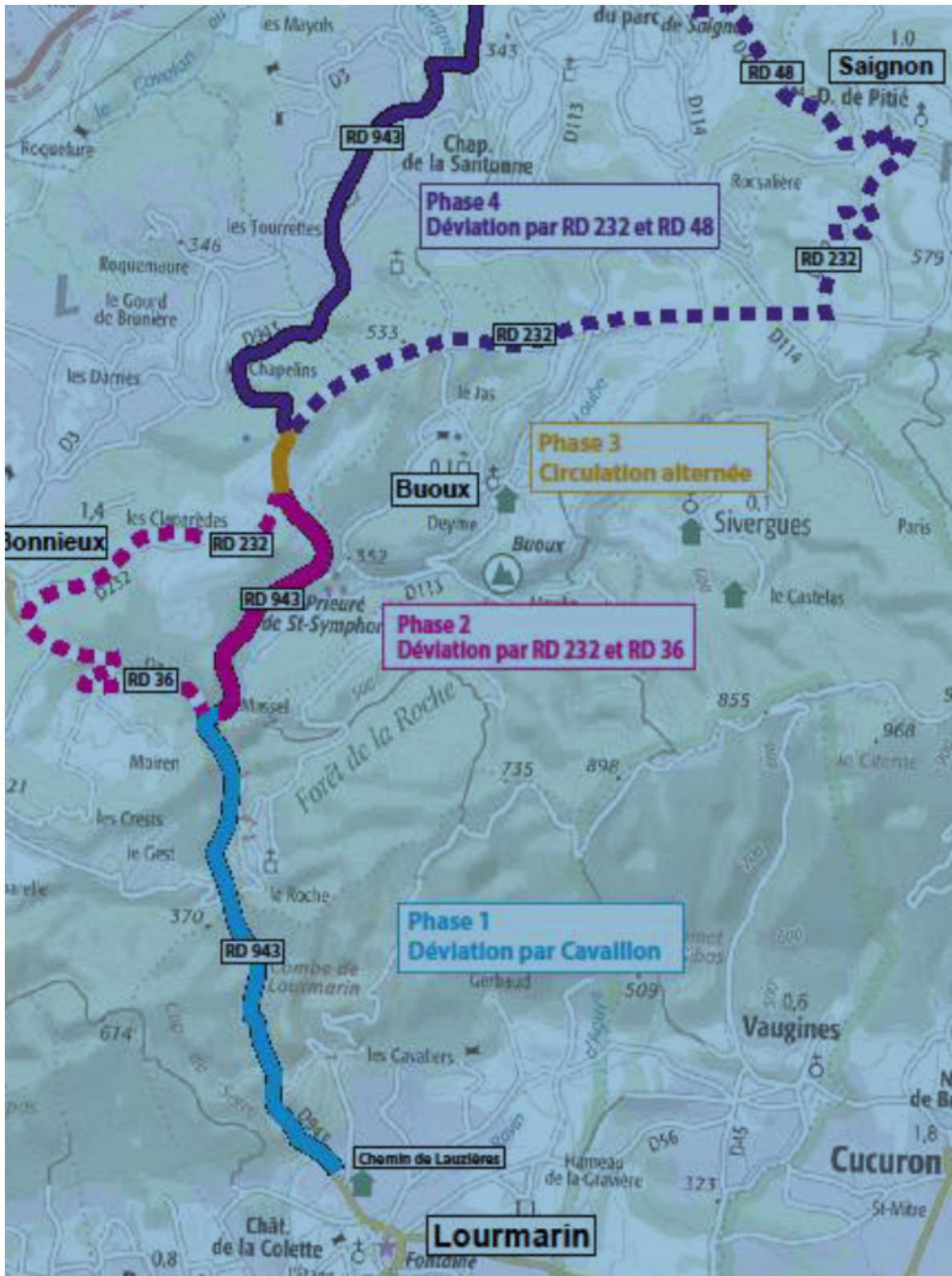
Fermeture de la RD 943 entre le Chemin de Lauzières et le carrefour RD 943B / RD 943, pendant toute la durée du chantier (semaine et week-end), et déviation obligatoire par Cavaillon : pour les moins de 19 tonnes : via les RD 900, RD 938 et RD 973 en Vaucluse ; pour les plus de 19 tonnes : via Orgon, Sénas, Mallemort dans les Bouches-du-Rhône.

Déviations

Compte tenu de l'étroitesse de la chaussée, les travaux nécessitent la fermeture de la route en semaine, avec mise en place de déviations la circulation sera rétablie, uniquement pour les véhicules légers, tous les week-ends ainsi que les 13 et 14 mai prochains à l'occasion du week-end de l'Ascension.

Travaux de la RD 943 Combe de Lourmarin

Ecrit par le 18 mai 2026



Ecrit par le 18 mai 2026

Tracé des travaux de la RD 943

Déviation pour les véhicules légers pendant la phase 1



Déviation lors des travaux de la phase 1, de la RD 943

(Vidéo) Apt : Enedis mise sur les mobilités douces

Ecrit par le 18 mai 2026



Enedis vient de lancer l'expérimentation d'un nouveau moyen de transport testé par l'un de ces techniciens à Apt. Il s'agit d'un vélo triporteur à assistance électrique qu'utilise désormais Yann Seveon, technicien à l'origine de cette initiative, affecté à la base opérationnelle locale du gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.

« Conscient de l'impact écologique au quotidien de l'utilisation d'un véhicule thermique mais aussi de la difficulté de stationner dans le centre-ville d'Apt, je trouvais pertinent de tester l'utilisation, en toute sécurité, d'une solution mobilité douce pour nos interventions techniques, » explique ce dernier dont la mission est de préparer et mettre en œuvre des interventions et chantiers sur le réseau public de distribution électrique.

Utiliser un vélo électrique plutôt qu'un véhicule thermique

« A Apt cette année, plusieurs chantiers de renouvellement de câbles électriques voient le jour, explique Enedis. En préparant l'un de ces chantiers, le technicien s'est rendu compte que les nombreux trajets entre la base opérationnelle d'Enedis à Apt et le lieu du chantier, soit 3km, pourraient tout à fait se

Ecrit par le 18 mai 2026

réaliser en vélo à assistance électrique. D'autant plus que ce trajet se ferait sur piste cyclable quasi intégralement. »

Encourager les initiatives des salariés et prendre en compte la réalité du terrain

« L'objectif aujourd'hui n'est pas de généraliser l'utilisation du vélo à assistance électrique pour tous les techniciens de l'entreprise, précise cependant Bertrand Girard en charge de la prévention chez Enedis. Il s'agit plutôt d'encourager des initiatives de salariés, de prendre en compte certaines réalités du terrain et de capitaliser sur ces expériences ».

En effet, sur Apt le groupe a tenu, avant tout, à tester l'initiative sur une intervention précise avec un trajet bien identifié et, surtout, que l'ensemble des conditions a été étudié pour que les déplacements puissent se faire en toute sécurité. « La prévention sécurité est une priorité chez Enedis », insiste Bertrand Girard

2° flotte électrique de France

Pour Enedis, cette initiative s'inscrit pleinement dans le développement de sa flotte de véhicules 'verts'. « L'engagement d'Enedis pour la mobilité électrique est une réalité, complète Emilie Blondel, chargée de missions à la direction territoriale du Vaucluse d'Enedis. Au-delà de notre flotte électrique qui est la deuxième en France, de nos missions de raccordement des bornes de recharge et notre accompagnement des projets des collectivités territoriales, on accompagne également des initiatives comme celle de Yann aujourd'hui »

Un engagement pour la mobilité électrique et la transition énergétique qui se traduit notamment par une forte implication d'Enedis afin d'accompagner de développement des réseaux de bornes de recharge. Premier acteur hexagonal dans ce domaine, Enedis rappelle que « l'essor considérable des véhicules électriques ou hybrides (essence/électricité) rechargeables devrait nécessiter l'installation de 700 000 bornes de recharge publiques et 6 millions de bornes privées d'ici à 2030 ».

Expérimentation en partenariat avec Syndicat d'énergie vaclusien

Dans ce cadre, Enedis pilote plusieurs expérimentations aux côtés de partenaires institutionnels ou industriels. Ainsi en Vaucluse, [la direction départementale dirigée depuis quelques mois par Sébastien Quiminal](#) porte un projet appelé 'aVEnir' aux côtés de 11 autres acteurs dont le SEV84 (Syndicat d'énergie vaclusien). Cette expérimentation vise à accompagner le véhicule électrique avec la nécessaire intelligence de sa recharge. Il a pour objectif de mettre au point différentes situations de pilotage de la recharge, en particulier la possibilité d'utiliser l'électricité de la batterie pour la réinjecter sur le réseau ou d'alimenter un autre usage par exemple.

« Pleinement engagée dans la transition écologique, Enedis est partenaire des acteurs de la mobilité électrique pour créer les conditions de son développement à grande échelle partout et pour tous », explique Pierre-Henry Marcelino, chef de projets mobilité électrique chez Enedis.

Ecrit par le 18 mai 2026

L'Europe soutient Apt dans sa lutte contre le Covid



La ville d'Apt vient de bénéficier du soutien de l'Union européenne dans sa lutte contre le Covid-19. Cette aide va notamment passer par un cofinancement de l'Union et du Fonds social européen (FSE).

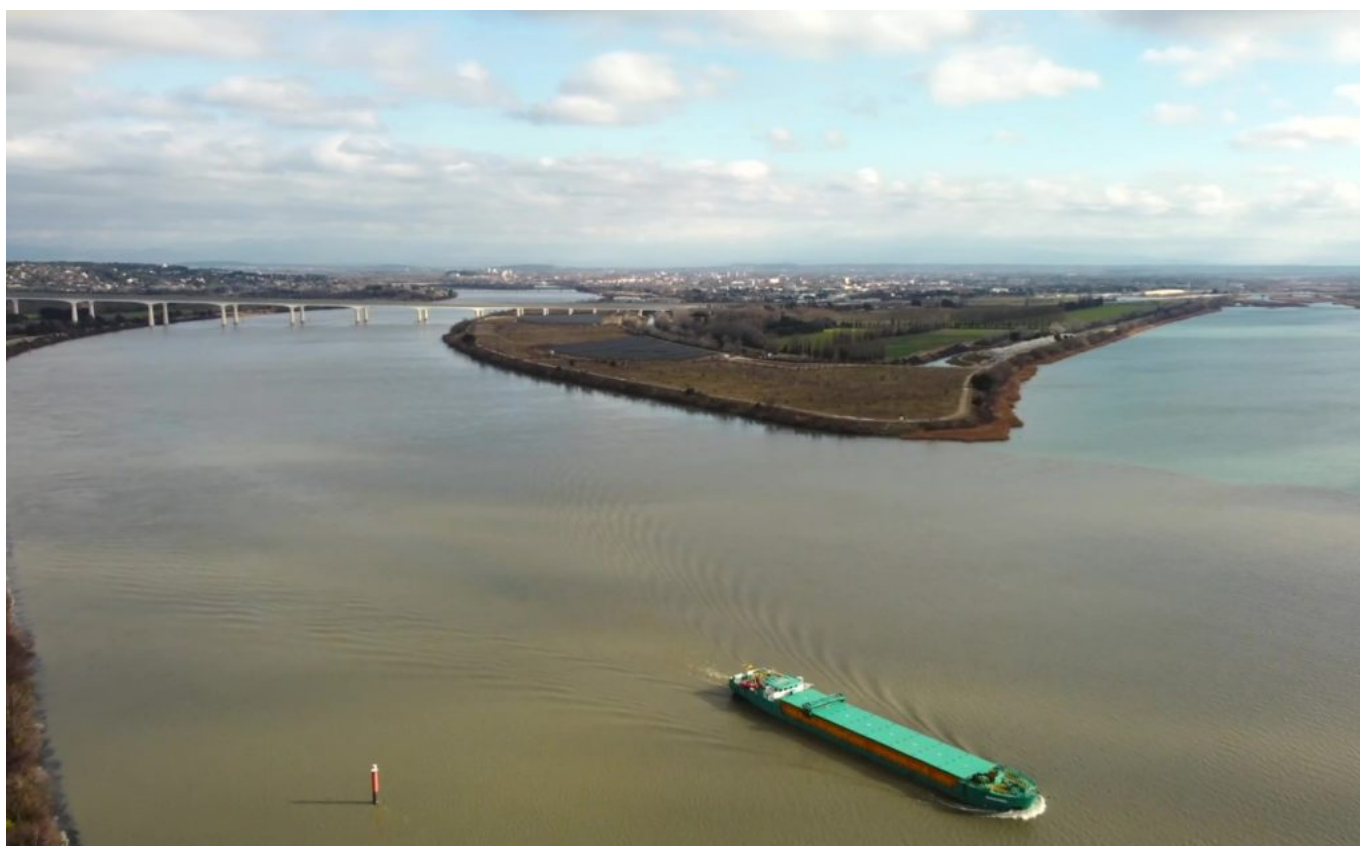
Activée depuis plus d'un an, la cellule de crise de la Ville d'Apt a multiplié les actions visant à prévenir la propagation de l'épidémie de Covid. Cependant, en raison de la prolongation de la crise sanitaire, ces actions déployées sur la durée représentent un coût significatif pour le budget de la Ville. Un coût qui sera donc pris en charge en partie par l'Union européenne et son dispositif d'aide.

Parmi les mesures prises par la commune d'Apt citons notamment : la distribution de masques à la population, la réorganisation des lieux recevant du public, l'équipement des établissements scolaires

Ecrit par le 18 mai 2026

(installation de vitres plexiglas, signalétique, mesures de désinfection, installation de distributeurs muraux,...), la gestion et le renouvellement des stocks de consommables (gel hydro-alcoolique, savon, serviettes en papier, désinfectant...).

Zone d'emploi : Avignon aspire de plus en plus le Gard



C'est officiel ! Selon [l'Insee](#) (Institut national de la statistique et des études économiques) la zone d'emploi d'Avignon compte désormais davantage de communes gardoise et buccorhodaniennes que de vaclusiennes. Une réalité qui met de plus en plus en lumière les incohérences des frontières départementales.

En redéfinissant le périmètre des zones d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Insee a établi que la

Ecrit par le 18 mai 2026

région comptait désormais 22 zones contre 18 en 2010. Intégrant de nouvelles méthodes afin d'harmoniser les possibilités de comparaison au niveau européen, ce zonage détermine un territoire à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Pour l'Insee, « il s'agit de l'espace le plus pertinent pour étudier le fonctionnement du marché du travail et pour adapter localement les politiques de l'emploi ».

Cette réévaluation des frontières 'économiques' de nos territoires fait ainsi notamment apparaître les zones d'emploi de Carpentras et de Valréas (jusqu'alors intégrées à celle d'Avignon) ainsi que celle de Bollène-Pierrelatte (rattachée jusqu'à présent à Orange).

Avignon dépasse les frontières

Déjà principale zone d'emploi de Paca dépassant les frontières régionales en 2010, le bassin de vie de la cité des papes ne fait que renforcer ce déséquilibre 10 ans plus tard. Ainsi à ce jour, la zone d'emploi d'Avignon comprend 15 communes gardoises (Les Angles, Aramon, Domazan, Estézargues, Fournès, Lirac, Montfrin, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze, Tavel, Théziers et Villeneuve-lès-Avignon) pour 'seulement' 13 vauclusiennes (Althen-des-Paluds, Avignon, Bédarrides, Caumont-sur-Durance, Châteauneuf-de-Gadagne, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sorgues, Vedène et Velleron). A cela s'ajoutent 8 villes des Bouches-du-Rhône (Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Noves, Rognonas et Verquières). Comme dans le même temps, l'Insee a 'détaché' plus d'une soixantaine de communes vauclusiennes jusqu'alors rattachées à Avignon et désormais intégrées dans les zones d'emploi de Valréas, Carpentras, Orange et Cavaillon ce contraste est maintenant encore plus saisissant : Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse.

« Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse. »

Alors que le Vaucluse est déjà le département où la part des emplois occupés par des personnes résidant à l'extérieur est déjà la plus importante de la région, pour le bassin de vie d'Avignon, à cheval entre 3 départements et 2 régions, ce déséquilibre est encore plus marqué. Ainsi, plus de 40% des emplois du Grand Avignon sont occupés par des non-résidents aux premiers rangs desquels figurent des Vauclusiens (près de 15 000 personnes habitants dans une autre commune), des Gardois (plus de 6 000) et des Bucco-rhodaniens (près de 4 000). Et si au sein du Grand Avignon, le nombre d'emplois a très légèrement progressé entre 2006 et 2016 (+ 0,6 % en moyenne par an), c'est avant tout les territoires qui l'entourent qui en ont profité. En 10 ans, de nombreux actifs ont ainsi quitté le Grand Avignon tout en continuant à venir y travailler chaque jour. Ils se sont installés dans plusieurs intercommunalités voisines où le nombre de navetteurs (ndlr : un navetteur est un actif qui quitte sa commune de résidence quotidiennement pour aller travailler) a fortement progressé, notamment les communautés d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) à l'est, Terre de Provence au sud et Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove) au nord.

« Ne rien faire pour adapter les frontières à la réalité du territoire devient un crime

Écrit par le 18 mai 2026

contre l'emploi. »

Tout ceci n'est pas sans conséquence sur 'l'optimisation' des performances économiques de ce territoire où entrepreneurs, élus locaux et citoyens résidents constatent régulièrement les difficultés liées aux frontières départementales et régionales en matière de transport, de santé, d'éducation (2 zones de vacances scolaires), de sécurité, d'emploi...

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'Insee a revu le périmètre des zones d'emploi avec pour objectif de proposer une meilleure vision du territoire afin d'adapter localement les politiques de l'emploi. Constaté que le Vaucluse est l'un des départements les plus pauvres de France c'est un début, ne rien faire pour adapter ses frontières à la réalité de son territoire devient un crime contre l'emploi.

Valréas et la question de la Drôme provençale

Bien que championne dans ce domaine, la cité des papes n'a plus l'exclusivité du franchissement des limites régionales. Désormais, les zones d'emplois de Bollène-Pierrelatte et de Valréas se composent majoritairement de résidents d'Auvergne-Rhône-Alpes (70% pour Bollène-Pierrelatte et plus de 50% pour Valréas).

« Quel sort pour la Drôme provençale ? Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ? »

Outre 4 communes vauclusiennes (Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud et Mondragon) la zone d'emploi de Bollène-Pierrelatte comprend 8 communes ardéchoises et 17 drômoises. Pour Valréas, la zone d'emploi compte 23 villes vauclusiennes (Beaumont-du-Ventoux, Brantes, Buisson, Crestet, Entrechaux, Faucon, Grillon, Malaucène, Puyméras, Rasteau, Richerenches, Roaix, Sablet, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Savoillan, Séguret, Vaison-la-Romaine, Valréas, Villedieu et Visan) ainsi que plus de 90 communes drômoises, dont Nyons, essentiellement rattachées jusqu'à maintenant à Montélimar. Là encore, sans attendre les répercussions kafkaïennes que pourrait avoir sur l'Enclave le reconfinement de la Drôme aujourd'hui dans le collimateur du Gouvernement en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce redécoupage de l'Insee pose la question du sort de la Drôme provençale : Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ?

Et dans le reste du Vaucluse ?

Dans le reste du Vaucluse, la zone d'emploi de Carpentras totalise 29 communes. L'emploi s'y organise autour de deux pôles : Carpentras et Monteux. Monteux, pôle résidentiel (0,8 emploi par actif occupé résident) à la démographie parmi les plus dynamiques de la région, illustre parfaitement la mutation de nos territoires favorisée par une grande mobilité. Les Montilliens sont ainsi 1 606 à travailler dans leur commune de résidence et sont 836 à se rendre à Carpentras pour leur emploi alors qu'ils sont 1 238 à aller sur la zone d'Avignon (717 à Avignon, 257 à Sorgues et 264 au Pontet).

Pour celle de Cavaillon (qui intègre Apt), ce nombre de communes s'élève à 54 dont 11 étaient auparavant rattachées à la cité des papes (dont 5 communes des Bouches-du-Rhône - Eygalières,

Ecrit par le 18 mai 2026

Mollégès, Orgon, Plan d'Orgon et Saint-Andiol) et 1 à Manosque.

« 2 600 Vauclusiens habitant le Sud-Luberon travaillent sur Aix. »

Pour sa part, la zone d'Orange comprend 16 communes dont 3 étaient associées à Avignon dans la précédente étude de l'Insee (Châteauneuf-du-Pape, Courthézon et Gigondas). Le secteur de la cité des princes présente par ailleurs la spécificité de concentrer un maximum d'emploi dans la ville la plus peuplée du territoire : plus de la moitié des actifs occupés y travaillent.

Enfin, concernant le Sud-Luberon on dénombre 21 communes de Vaucluse autour de Pertuis à faire partie de la zone d'Aix-en-Provence. Dans ce cadre, ils sont près de 2 600 à quitter chaque jour le département pour travailler sur Aix. A cela s'ajoute plus de 700 Vauclusiens employés sur Marseille (418 pour Pertuis et 309 pour Avignon).

Chiffres-clés des zones d'emploi en Vaucluse et à Arles

Zone d'emploi	Population résidente au 01/01/2017	Emplois au lieu de résidence	Emplois au lieu de travail	Part des actifs occupés qui travaillent dans leur commune de résidence (en %)	Part des actifs occupés travaillant dans la zone d'emploi hors de leur commune de résidence (en %)	Part des actifs occupés qui travaillent dans leur zone d'emploi de résidence (en %)	Temps de trajet domicile-travail (troisième quartile, en minutes)
Arles	141 100	50 500	48 000	48,3	22,9	71,2	20
Avignon	281 400	106 500	115 400	37,1	40,5	77,5	15
Bollène-Pierrelatte	77 900	29 100	30 600	34,8	35,0	69,7	18
Valréas	63 100	22 700	21 400	45,7	33,7	79,3	16
Carpentras	94 200	35 900	28 900	35,3	27,8	63,1	20
Cavaillon	126 200	48 900	46 600	42,5	29,3	71,7	19
Orange	68 100	26 400	23 800	38,4	23,2	61,6	25
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 203 200	1 987 400	1 954 500	49,7	31,5	81,2	18
France métropolitaine	64 639 100	26 260 000	25 826 100	33,7	44,9	78,6	20

Lecture : la zone d'emploi d'Avignon compte 281 400 habitants, dont 106 500 ont un emploi. Par ailleurs, la zone compte 115 400 emplois sur son territoire. Parmi les actifs ayant un emploi qui habitent dans la zone d'Avignon, 37,1 % travaillent dans leur commune de résidence et 40,5 % travaillent dans une autre commune de la zone ; au total, 77,5 % travaillent dans la zone. Les trois quarts des actifs occupés de la zone d'emploi d'Arles mettent moins de 15 minutes en heures pleines pour se rendre sur leur lieu de travail.

Source : Insee, recensement de la population 2017, distancier Méric

Ecrit par le 18 mai 2026

Libellé de la commune pôle d'emploi	Nombre d'emplois du pôle d'emploi	Nombre d'emplois au lieu de travail rapporté au nombre d'emplois au lieu de résidence
Avignon	56 700	1,9
Arles	19 130	1,1
Cavaillon	13 810	1,5
Orange	13 660	1,3
Carpentras	13 030	1,4
Pierrelatte	10 730	2,2
L'Isle-sur-la-Sorgue	7 030	0,9
Apt	5 990	1,6
Bollène	5 610	1,3
Saint-Rémy-de-Provence	5 120	1,3
Tarascon	5 080	1,1
Saint-Paul-Trois-Châteaux	4 980	1,5
Beaucaire	4 890	0,9
Monteux	4 030	0,8
Valréas	3 690	1,2
Vaison-la-Romaine	3 570	1,8
Nyons	3 070	1,6

Lecture : 5 990 personnes travaillent à Apt. La ville offre 1,6 emploi par actif occupé résident.

Source : Insee, recensement de population 2017

Ecrit par le 18 mai 2026

Part des actifs occupés qui travaillent dans leur zone d'emploi de résidence

Libellé de la zone d'emploi	Part des actifs occupés (en %)
Nîmes	80,2
Valréas	79,3
Avignon	77,5
Cavaillon	71,7
Arles	71,2
Bollène-Pierrelatte	69,7
Bagnols-sur-Cèze	67,8
Carpentras	63,1
Orange	61,6

Source : Insee, recensement de population 2017

Lecture : Parmi les actifs occupés qui habitent la zone d'emploi de Cavaillon 71,7% y travaillent.

Apt : Delta plus poursuit ses acquisitions



Ecrit par le 18 mai 2026

Le groupe aptésien [Delta plus](#) vient annoncer l'acquisition de la société Alsolu. Fondée à Saint-Etienne en 2010 par François Mounier, cette société d'une cinquantaine de salariés conçoit, fait fabriquer et commercialise une gamme complète de dispositifs de protection collective (garde-corps), d'accès en hauteur (échelles, escaliers) et de protection individuelle (ancrages et lignes de vie). Lors de son dernier exercice, Alsolu a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 13M€, réalisé à 75% en France et à 25% à l'export (Italie, Espagne, Allemagne et Belgique principalement).

Après l'acquisition en janvier 2017 de la société Vertic, spécialisée dans les solutions de sécurisation des infrastructures contre les chutes de hauteur, leader sur le marché français, de Vertic Nederland en novembre 2018 aux Pays-Bas et de la société Odco en France en octobre 2019, l'acquisition d'Alsolu permet à Delta Plus Group de renforcer sa position de leader français des solutions de sécurisation des infrastructures contre les chutes de hauteur.

Pour l'entreprise vauclusienne dirigée par Jérôme Benoit depuis 2011, il s'agit désormais de capitaliser sur le savoir-faire des équipes d'Alsolu, intégrées désormais au sein de l'activité 'Delta plus systems', afin de proposer une offre complète dédiée à la protection collective et aux accès en hauteur. Dans ce cadre, le groupe ambitionne ainsi de réaliser un chiffre d'affaires de plus de 40M€ pour son activité 'systems'.

Renforcement en Amérique du Nord

Cette acquisition fait suite, il y a un peu plus d'un mois maintenant, à celle la société ERB industries Inc, basée aux Etats-Unis. Créée en 1956 dans la région d'Atlanta dans l'état de Géorgie, ERB emploie 120 personnes concevant, fabriquant et commercialisant une large gamme d'équipements de protection individuelle. Les produits commercialisés par ERB industries couvrent les familles de protection de la tête ainsi qu'une large gamme de vêtements de travail, notamment haute visibilité. Elle propose en outre à ses clients un service de personnalisation sur certains de ces produits. Grâce à deux unités de fabrication (injection de casques et personnalisation de produits), situées à Woodstock (Géorgie), ERB Industries produit une part importante des produits vendus (casques, vêtements haute visibilité). Les autres produits sont 'sourcés' auprès de fournisseurs situés aux Etats-Unis et en Asie. ERB prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 30M\$ en 2021.

Pour Delta plus cette acquisition intervient 5 ans après s'être implanté aux Etats-Unis à travers l'acquisition d'Elvex (devenue 'Delta plus corp.') et 2 ans après l'acquisition au Canada de 'Degil safety' et 'Ontario glove'. Avec la prise de contrôle à 100% de ERB, Delta plus accélère son développement sur le marché Nord-Américain, marché à forte valeur ajoutée qui représente un tiers du marché mondial des équipements de protection individuelle. Delta Plus Group y ambitionne de réaliser 15% de son chiffre d'affaires.

Une nouvelle année record ?

Durant les 12 derniers mois, le groupe aptésien a multiplié les acquisitions : 'Boots company' en Italie et les activités de 'Netco safety' en France en janvier, prise de 100% du capital d'Aspreseg en Colombie en mars, acquisition de 75% des actions de la société 'White Lake', spécialiste de la chaussure de sécurité au Brésil en septembre, levée d'option d'achat portant sur 49% de Vertic Nederland, filiale du groupe aux Pays-Bas, portant son pourcentage de détention à 100% en octobre puis ERB et enfin Alsolu.

Écrit par le 18 mai 2026

De quoi déjà envisager en 2020 un nouveau record de chiffre d'affaires malgré le contexte sanitaire et économique très incertain. En effet, sur les 9 premiers mois de l'année le groupe spécialisée dans les équipements de protection individuelle (EPI) affichait déjà un chiffre d'affaires de 209M€, en hausse de +11,9% par rapport à 2019 (186,8M€). Dans ce contexte, Delta plus devrait d'ailleurs annoncer un niveau record de rentabilité opérationnelle pour 2020. Ces résultats annuels devraient être dévoilés jeudi 11 février 2021.

En 2019, Delta plus a enregistré un chiffre d'affaires de 263,3M€, en hausse de +9,5% par rapport à l'année précédente. Il s'agissait de la 10e année consécutive de hausse du chiffre d'affaires pour le groupe aptésien fondé par Jacques Benoit en 1977.

13 communes de Vaucluse ont été choisies pour bénéficier du dispositif 'Petites villes de demain'

Ecrit par le 18 mai 2026



Le Gouvernement a lancé, via l'Agence nationale de la cohésion des territoires, un soutien spécifique pour la revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants de 3 milliards d'€ dispensés jusqu'en 2026. Concrètement, ce soutien financier intervient dans l'ingénierie des projets (à hauteur de 250M€) et ses possibles financements. Objectif ? La redynamisation économique, sociale, culturelle et écologique des petites communes de moins de 20 000 habitants.

Les communes vauclusiennes choisies

Les communes vauclusiennes éligibles et choisies par le Gouvernement, via le préfet, sont : Apt, Aubignan, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Montoux, Pernes-les-Fontaines, Sault, la Tour d'Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas.

“38% de la population française vit dans les petites communes”

En clair

Petites villes de demain est donc un dispositif organisationnel et financier visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des projets respectueux de l'environnement. Près de 1 000 Petites villes sur le territoire

Ecrit par le 18 mai 2026

et 53 en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficieront de ce dispositif dont 13 en Vaucluse.

Objectif

Objectif ? Accélérer l'attractivité et le dynamisme territorial et donc la relance en s'appuyant sur la rénovation du centre-ville, l'écologie et les circuits courts. La problématique ? Aider les maires à faire face au départ des commerces, des services de proximité et de santé. Au préalable, le maire doit s'être mis en relation avec le préfet, délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui vérifie si sa ville est éligible au dispositif et peut, ainsi, bénéficier de ce soutien de redynamisation. La réponse acquise, le maire procède, avec des habitants, au diagnostic du territoire, à la stratégie à mettre en œuvre et aux actions à mener, informations recueillies et énoncées dans un document 'Projet de territoire' pour redonner vie à son territoire et valoriser son patrimoine. Enfin, désormais membres des Petites villes de France, le maire et son équipe partagent leur expérience et conseils au sein du Club Petites villes de demain qui réunit d'autres élus et acteurs locaux partout en France.

'1 000 binômes communes-intercommunalités seront accompagnés par ce programme'

Dans le détail

Au total donc, les 3 milliards d'€ destinés aux 1 000 communes pourront faire éclore les projets menés par le maire et son équipe. Le dispositif, propose, entre-autres, de financer, à hauteur de 75%, le poste de chef de projet qui accompagnera la collectivité, celui du manager de centre-ville à hauteur de 40000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 îlots de fraîcheur et d'espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine...

Le numérique aussi

Le numérique reste très présent avec la création de 800 France Services (guichet unique d'accès aux services publics), d'ici 2022 dans les communes du programme (avec 30 000€ de subvention annuelle + une formation et des aides à l'investissement), la création de 200 Fabriques du territoire, tiers-lieux regroupant des services liés au numérique (télétravail, ateliers partagés...) profitant à l'ensemble du territoire, le déploiement de 500 Micro-Folies, tiers-lieux numériques culturels développés par l'établissement public de la Villette et financés jusqu'à 80% par l'État.

'Petites villes de demain est un dispositif qui délivrera 3 milliards d'€ pour la revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants'

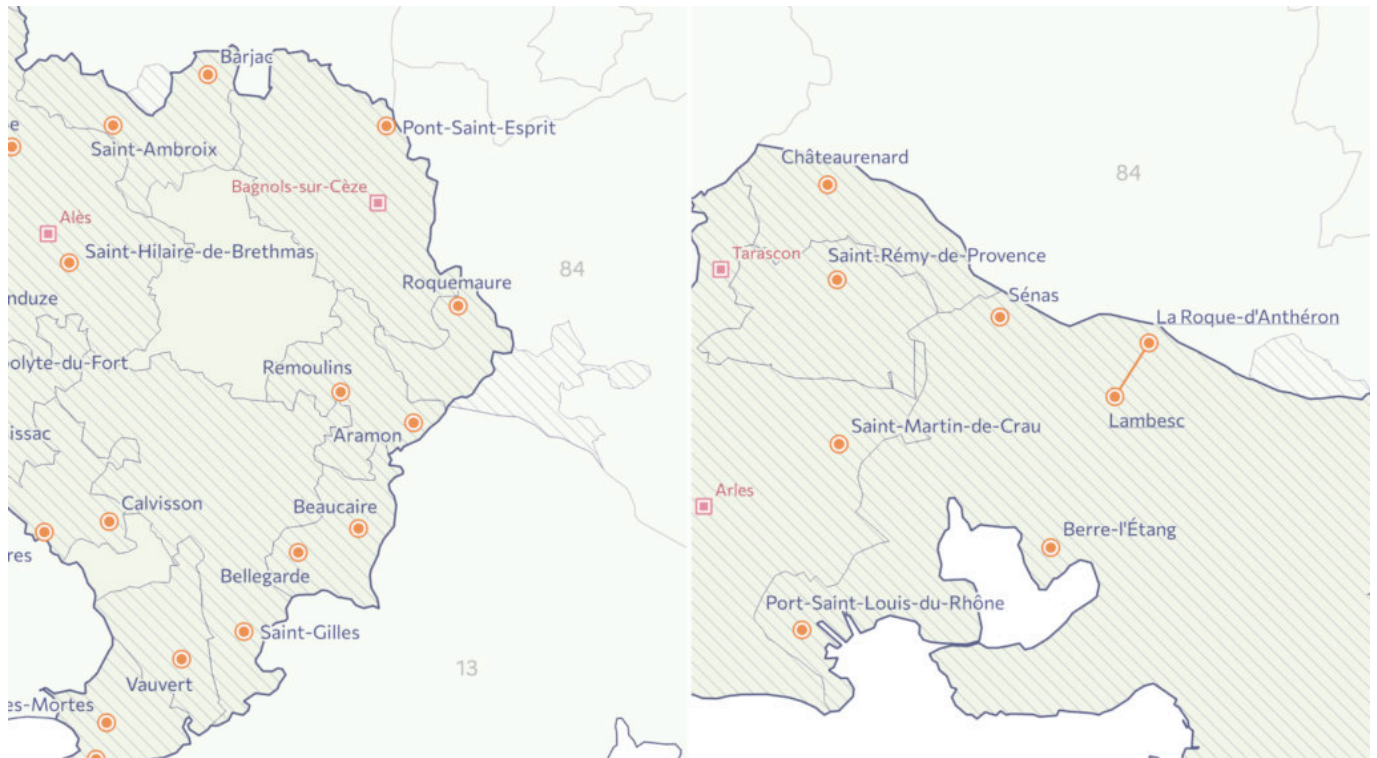
Les partenaires

Ecrit par le 18 mai 2026

Ce soutien spécifique piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires intervient à partir de partenariats avec la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'habitat, l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'Anah (Agence nationale de l'habitat), le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'Association des petites villes de France, les CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement)...

En complément d'un autre dispositif

Ce programme est lancé trois ans après '[Action cœur de ville](#)', qui lui est destiné aux villes de plus de 20 000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans pour améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.



Les villes du Gard (dont Roquemaure du Grand Avignon) et des Bouches du Rhône limitrophes du département de Vaucluse bénéficiant du dispositif.

Les Bouches-du-Rhône

Les villes retenues dans les Bouches-du-Rhône sont : Châteaurenard, Lambesc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, la Roque-d'Anthéron, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Sénas et Trets.

Ecrit par le 18 mai 2026

Le Gard

Les villes choisies dans le Gard sont : Aigues-Mortes, Anduze, Aramon, Barjac, Beaucaire, Bellegarde, Calvisson, La Grande Combe, le Grau-du-Roi, Pont-Saint-Esprit, Quissac, Remoulins, Roquemaure, Saint-Ambroix, Saint-Gilles, Saint-hilaire-de-Brethmas, Saint-Hyppolite-du-Fort, Saint-Jean-du-Gard, Sommières, Vauvert et Le Vigan.

L'Ardèche

Les villes retenues par le Gouvernement sont : Le Cheylard, l'Argentière, Le Pouzin, Ruoms, Saint-Agrève, Le Teil, Tournon-sur-Rhône, Vallon-Pont d'Arc, Le Vans, Villeneuve-de-Berg, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

La Drôme

Dans la Drôme ce sont : Buis-les-Barronnies, La Chapelle-en-Vercors, Cléon-d'Andran, Crest, Die, Dieulefit, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Nyons, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Jean-en-Royans et Saint-Vallier qui ont été sélectionnées.

Les Alpes-de-Haute-Provence

Dans les Alpes-de-Haute-Provence : Annot, Banon, Barcelonnette, Castellane, Château-Arnoux-Saint-Auban, Forcalquier, Saint-André-les-Alpes, Seyne et Sisteron bénéficieront du dispositif.

Le Var

Dans le Var, les communes éligibles sont : Les Arcs, Aups, Barjols, Le Beausset, Le Cannet-des-Maures, Cogolin, La Londe-des-Maures, Lorgues, Le Luc, Le Muy, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Salernes.

Petites villes de demain , explication en vidéo.

Apt : l'institut de recherche IRSEA fait une percée contre le Covid

Ecrit par le 18 mai 2026



[L'IRSEA \(Institut de recherche en sémiologie et éthologie appliquée\)](#) vient d'identifier un groupe de molécules capables d'inhiber la réplication du Covid-19.

« Aux termes de 6 mois de recherche, nous avons réussi à identifier un groupe de molécules, dont l'une avec nos partenaires istréens d'[Azur isotopes](#), capables d'inhiber la réplication du virus, confirme le docteur [Patrick Pageat](#). Nous atteignons 99,9% de réduction de la production de particules virales in vitro avec des doses significativement inférieures aux doses qui font apparaître les premiers effets toxiques. »

« Il s'agit d'un nouvel espoir. »

« Ces travaux font l'objet de dépôt de demandes de brevets européens dont les premiers rapport de recherche sont positifs, poursuit le fondateur de cet institut de recherche privé vauclusien créé il y a 25 ans. Il s'agit d'un nouvel espoir dans la lutte contre le virus, mais aussi contre certains coronavirus pathogènes pour des animaux domestiques comme le chat, le porc ou les bovins. »

Ecrit par le 18 mai 2026

L'institut, dédié à l'étude du comportement des animaux et de l'homme, de leurs interactions et tout spécialement de leur communication chimique, entend désormais nouer des accords avec des entités capables de l'aider à mener les travaux de validation clinique de ses recherches.

« Une nouvelle arme contre la pandémie »

« Il s'agit maintenant d'apporter au plus tôt, mais avec le souci de la sécurité sanitaire et environnementale, ces nouvelles armes contre une pandémie dont les conséquences sanitaires mais aussi sociétales et économiques sont devant nous », poursuit Patrick Pageat.

« Nous espérons aussi pouvoir apporter notre expérience dans la conception de nouvelles stratégies de conception d'outils thérapeutiques, intégrant rapidité, efficacité et respect de l'ensemble du Vivant », insiste le responsable de ce laboratoire qui a fait de la réduction du recours à l'expérimentation animale une priorité grâce à des méthodes bio-informatiques et d'approche pharmacophore utilisant de très lourds calculs par ordinateur.

« Ces résultats ont été obtenus dans le plein respect des règles éthiques et de la philosophie de notre institut de recherche. C'est le fruit des recherches et de l'implication d'une équipe pluridisciplinaire et internationale, totalement indépendante et uniquement financée par le fruit de ses travaux via les redevances sur ses brevets. Aucune influence d'aucune sorte, hors des délibérations et discussions entre les scientifiques impliquées, n'a orienté notre travail. »

Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse : un délai très court pour faire sa déclaration

Ecrit par le 18 mai 2026



Au titre des mouvements de terrain survenus lors des intempéries fin 2019, l'arrêté interministériel du 14 septembre 2020, publié au journal officiel le 24 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, la commune de Grambois.

Au titre de la sécheresse et réhydratation des sols 2019, l'arrêté interministériel du 15 septembre 2020, publié au journal officiel ce jour, 25 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, les communes suivantes : Apt, Beaumes-de-Venise, Bonnieux, Buisson, Caromb, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Entrechaux, Loriol-du-Comtat, Monteux, Orange, Saignon, Saint-Marcellin-lès-Vaison et Vaison-la-Romaine.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit le 4 novembre 2020, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

Les arrêtés sont consultables [ICI](#)